



<https://ambrobike.jimdo.com>

REGLEMENT RELAIS DES CLUBS

AMBERACE

ART 1 - Participation :

1. Seules les équipes relevant d'un club FFC (toutes régions) sont autorisées à participer au relais des clubs Ambérace.
2. Des ententes entre clubs sont autorisées mais au moins 50 % des coureurs de l'équipe doivent être licenciés dans le même club. Dans le cas d'une entente tous les coureurs devront porter le maillot du club ou team club référent de l'équipe lors du relais.
3. Chaque club participant doit mentionner le nom de son équipe lors de l'inscription, le nom du club doit figurer dans le nom général de l'équipe.
4. Un club a la possibilité d'engager plusieurs équipes.
5. Le club doit fournir lors de l'inscription qui se fera sur place les noms et ordre de passage des coureurs.
6. Chaque coureur participant au relais des clubs devra avoir couru l'Ambérace 2018 dans sa catégorie.
- 7- L'équipe doit s'acquitter des frais d'inscription le jour de l'épreuve en déposant sa fiche de relais.

ART 2 - Composition de l'équipe club :

Chaque équipe devra être composée de quatre coureurs :

- 1 cadet
- 1 féminine (de cadette à senior)
- 1 junior homme
- 1 homme (d'espoir à master)



ART 3 - Réglementation des catégories et ordre du relais :

1. Seule la catégorie du premier relayeur est imposée, il s'agit de la catégorie cadet, l'ordre de passage pour les trois autres relayeurs reste à l'initiative tactique du club.
2. Chaque coureur effectuera un relais.
3. Les transmissions des relais se feront par contact entre les relayeurs et devront avoir lieu uniquement dans la zone prévue à cet effet. Le coureur arrivant devra passer le relais au coureur suivant qui l'attendra arrêté, avec un pied au sol.
4. Il n'y aura pas de zone de ravitaillement.
5. L'équipe gagnante sera celle dont le quatrième et dernier coureur aura terminé son tour en tête.

ART 4 - Mise en grille :

La mise en grille du premier relayeur (cadet) se fera selon l'ordre d'arrivée de la course des cadets qui se sera déroulée un peu plus tôt dans la journée.

ART 5 - Le circuit :

Le relais des clubs se court sur une partie du circuit de l'Ambérace, au niveau kilométrage celui-ci s'approchera de 1.5 kms.

ART 6 - Récompenses :

Les trois premiers clubs de la course seront récompensés.

